

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Colorer hématoxyline, Gill 2  
for More Intense Nuclei in Progressive Cytology and Delicate Nuclei in Progressive Histology

**Numéro de Produit:** 3536

**Autre Identification des Numéros de Produit:** 3536-1, 3536-16, 3536-32, 3536-5

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300

CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 1	H370	P260, P264, P270, P307+P311, P321, P405, P501

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P307+P311	EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).
P330	Rincer la bouche.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	64.00
Éthylène glycol	HOCH <sub>2</sub> CH <sub>2</sub> OH	62.06 g/mol	107-21-1	27.84
Acide acétique	CH <sub>3</sub> COOH	60.05 g/mol	64-19-7	4.20
Hydraté de sulfate d'aluminium	Al <sub>2</sub> (SO <sub>4</sub> ) <sub>3</sub> ·18H <sub>2</sub> O	594 g/mol	7784-31-8	3.52
Hématoxyline	C <sub>16</sub> H <sub>14</sub> O <sub>6</sub>	302.27 g/mol	517-28-2	0.40
Iodate de sodium	NaIO <sub>3</sub>	197.89 g/mol	7681-55-2	< 0.1

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une légère irritation.

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une réaction allergique et une éruption cutanée.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut causer une irritation des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau, faire vomir, puis contacter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation, une réaction allergique et des éruptions cutanées. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGENICITE : L'exposition chronique peut entraîner des lésions rénales et hépatiques.



## Fiche de Données de Sécurité

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirez à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

## SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

### 5.1 Moyens d'Extinction

Eau pulvérisée, eau en brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse antialcool, mousse polymère

### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à la température ambiante contrôlée, entre 15 et 30 °C.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	25 ppm TWA (vapor fraction)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	"50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	"25 ppm TWA (vapor fraction)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	"25 ppm TWA (vapor fraction)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	"50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	"25 ppm TWA (vapor fraction)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	"50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	"15 ppm STEL" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

## Fiche de Données de Sécurité

Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	"10 ppm TWA; 25 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Acetic acid [64-19-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	10 ppm TWA; 25 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	10 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	15 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	"15 ppm STEL" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	"10 ppm TWA; 25 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Acetic acid [64-19-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-TWA	USA	"10 ppm TWA" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide acétique (64-19-7)	TWA	USA	"10 ppm TWA; 25 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Acetic acid [64-19-7]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide acétique (64-19-7)	TLV-STEL	USA	"15 ppm STEL" As Acetic acid [64-19-7]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

### 8.2. Contrôles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide mauve foncé

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** 2 - 4

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** Données non disponibles

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Combustibles puissants (ex: Permanganate de potassium, Trioxyde de Chrome), Acide sulfurique, Acide perchlorique.

#### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 11: Données Toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

**Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

Nocif en cas d'ingestion. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : (éthylène glycol) 4700 mg/kg, (acide acétique) 3310 mg/kg, (sulfate d'aluminium) > 9 gm/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

**Corrosion Cutanée et Irritation:**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque de graves lésions des yeux. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

**Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.





## Fiche de Données de Sécurité

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

Risque avéré d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

### **Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

### **Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### **12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

### **12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

### **12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

### **12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

### **12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### **13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorizations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Aluminum sulfate [10043-01-3]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiq

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "1.0 % de minimis concentration" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): 1,0 % de concentration de minimis

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As 1,2-Dihydroxyethane [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present (including glacial)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Present (including glacial)

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "Present" As Aluminum sulfate [10043-01-3]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Présent

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Environmental hazard" As 1,2-Ethanediol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As 1,2-Ethanediol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Danger environnemental

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Environmental hazard; Environmental hazard (water solutions)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present (including water solutions)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Environmental hazard; Environmental hazard (water solutions)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Present (including water solutions)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "Environmental hazard" As Sulfuric acid, aluminum salt (3:2) [10043-01-3];

"Present" As Aluminum soluble salts [RR-00021-5]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "Present" As Sulfuric acid, aluminum salt (3:2) [10043-01-3]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Danger environnemental

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "SN 0878 500 lb TPQ" As Ethylene glycol [107-21-1]  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "sn 0878" As Ethylene glycol [107-21-1]  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): sn 0878  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): SN 0878 500 lb TPQ  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): "corrosive" As Acetic acid [64-19-7]  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): "sn 0004" As Acetic acid [64-19-7]  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): corrosif  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): sn 0004  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "corrosive" As Aluminum sulfate [10043-01-3]  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "sn 0068" As Aluminum sulfate [10043-01-3]  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): corrosif  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): sn 0068

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "developmental toxicity, 6/19/2015 (ingested)" As Ethylene glycol [107-21-1]  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): toxicité pour le développement, 6/19/2015 (ingéré)

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As Ethylene glycol [107-21-1] (DSL)  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As Hexanedioic acid, polymer with 1,3-dihydro-1,3-dioxo-5-isobenzofurancarboxylic acid, 1,2-ethanediol : 2,2'-oxybis[ethanol] [141224-31-9];  
"Present" As 1,4-Benzenedicarboxylic acid, polymer with 1,2-ethanediol and 2-methyl-1,3-propanediol [91198-73-1];  
"Present" As Carboxylic acids, di-, C10-12, polymers with 1,4-butanediol, ethylene glycol and 1,6-hexanediol [99811-93-5] (NDSL)  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent (LIS)  
Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent (NDSL)  
Hématoxyline (CAS # 517-28-2): "Present" As Benz[b]indeno[1,2-d]pyran-3,4,6a,9,10(6H)-pentol, 7,11b-dihydro-, cis-(+)- [517-28-2] (DSL)  
Hématoxyline (CAS # 517-28-2): Présent (LIS)  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present" As Acetic acid [64-19-7] (DSL)  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present" As Carboxylic acids, C1-5 [68937-68-8] (NDSL)  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): Présent (LIS)  
Acide acétique (CAS # 64-19-7): Présent (NDSL)  
Iodate de sodium (CAS # 7681-55-2): Présent (LIS)  
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "Present" As Aluminum sulfate [10043-01-3] (DSL)  
Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

## Fiche de Données de Sécurité

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present (ACTIVE)" As 1,2-Ethanediol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present (ACTIVE)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present [FRI; XU] (INACTIVE)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present [PMN; XU] (ACTIVE)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present [XU] (ACTIVE)

Hématoxyline (CAS # 517-28-2): "Present (ACTIVE)" As Benz[b]indeno[1,2-d]pyran-3,4,6a,9,10(6H)-pentol, 7,11b-dihydro-, (6aS,11bR)- [517-28-2]

Hématoxyline (CAS # 517-28-2): Present (ACTIVE)

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "Present (ACTIVE)" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): Present (ACTIVE)

Iodate de sodium (CAS # 7681-55-2): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "Present (ACTIVE)" As Sulfuric acid, aluminum salt (3:2) [10043-01-3]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): Present (ACTIVE)

### **15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)**

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "203-473-3" As Ethane-1,2-diol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): 203-473-3

Hématoxyline (CAS # 517-28-2): "208-237-3" As Haematoxylin [517-28-2]

Hématoxyline (CAS # 517-28-2): 208-237-3

Acide acétique (CAS # 64-19-7): "200-580-7" As Acetic acid [64-19-7]

Acide acétique (CAS # 64-19-7): 200-580-7

Acide acétique (CAS # 64-19-7): 273-079-4

Iodate de sodium (CAS # 7681-55-2): 231-672-5

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): "233-135-0" As Aluminium sulphate [10043-01-3]

Hydraté de sulfate d'aluminium (CAS # 7784-31-8): 233-135-0

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

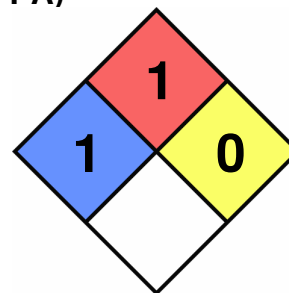
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 1  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2025-02-02

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.